

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)  
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 28  
du vendredi 29 mars 2024 à 20 heures  
*publiée le 5 avril 2024*  
(Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf du mois de mars à vingt heures,  
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 17

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 22

Date de la convocation : 8 mars 2024

Date d'envoi par courrier électronique : 22 mars 2023

**ÉTAIENT PRESENTS (17) :** M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M. Jacques GRIFFOUL, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Pascal CHARPENTIER, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

**ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (5) ET ÉTAIENT ABSENTS (5) :** Mme Christine OUDET (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M. Joseph JAFFRÈS (absent), M. Nicolas GARCIN (pouvoir n° 2 à Mme Nicole BRUNEAU), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (pouvoir n° 2 à Mme Delphine COMBEBIAS), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Jean-François VARGUES (pouvoir n° 1 à M. Michel FALANTIN), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

**A – Nomination d'un secrétaire de séance**

M. Jean-Pierre COUSTEIL est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**B – Hommage du conseil à M. Yvan PROVOST, ancien conseiller municipal décédé en mars 2024**

**C – Adoption du procès-verbal de la séance n° 27 du 12 février 2024 :** *adopté à l'unanimité, sans observation.*

**D – Ordre du jour et conflits d'intérêt**

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

**E – Adoption d'un additif à l'ordre du jour (questions complémentaires n° 14 à 18) :** *adopté à l'unanimité.*

**DECISION PRISE PAR LE MAIRE DEPUIS LE 12 FEVRIER 2024**

*Communication au conseil municipal*

*Sans objet.*

**QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR**

**CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL**

**01 – Rapport d'orientation budgétaire 2024 :** *adopté par 21 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

**02 – Présentation et adoption des comptes de gestion de l'année 2023 :** *adopté par 21 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

Monsieur le Maire cède la présidence de séance à M. Michel FALANTIN et quitte la salle au moment du vote des comptes administratifs (points 03 à 08).

**03 – Compte administratif 2023 – COMMUNE :** *adopté par 20 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

**04 – Compte administratif 2023 – SERVICE des EAUX :** *adopté par 20 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

**05 – Compte administratif 2023 – SERVICE de l'ASSAINISSEMENT :** *adopté par 20 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

**06 – Compte administratif 2023 – CINÉMA MUNICIPAL :** *adopté à l'unanimité des 21 votants.*

**07 – Compte administratif 2023 – COMPLEXE TOURISTIQUE :** *adopté à l'unanimité des 21 votants.*

**08 – Compte administratif 2023 – LA CLÈDE** : adopté à l'unanimité des 21 votants.

La présidence de séance est reprise par Monsieur le Maire.

**09 – Élus municipaux – Indemnités de fonction – Révision au 1<sup>er</sup> avril 2024** : adopté par 21 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

**BUDGET – FINANCES – FISCALITE**

**10 – Passage à la nomenclature M57 – Approbation du règlement budgétaire et financier de la commune** : adopté à l'unanimité.

**URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX**

**11 – STEP du Bléou – Agence de l'eau Adour Garonne – Demande de subvention** : adopté à l'unanimité.

**12 – SNCF Réseau – Pont-route de Constanti – Convention de maintenance** : adopté à l'unanimité.

**CULTURE – PATRIMOINE – SPORT – TOURISME**

**13 – Piscine intercommunale – Place de la Légion d'Honneur – Dénomination** : adopté à l'unanimité.

**QUESTIONS COMPLEMENTAIRES**

**14 – Agence Lot Tourisme – CCQB – Convention itinéraires de randonnée non motorisée** : adopté à l'unanimité.

**15 – Agence de l'Eau Adour Garonne – Plan de lutte contre fuites d'eau – Demande de subvention** : adopté à l'unanimité.

**16 – Dotation d'équipement des territoires ruraux – Demande de subvention – Dotation de soutien à l'investissement local – Année 2024 – Entrée sud de Gourdon – Mise à jour du plan de financement** : adopté par 21 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 25.

Vu,  
Le Maire de Gourdon,  
Jean-Marie COURTIN

Vu,  
Le Secrétaire de séance,  
Jean-Pierre COUSTEIL

